

**Délibération
2026.09**

**Approbation du
projet
d'investissement et
du plan de
financement
prévisionnel du
CAMSP

Année 2026**

Mr Le Président du Conseil de Surveillance

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

M. Richard STRAMBIO, Maire de Draguignan, membre de droit, représentant la commune de l'établissement

M. Bernard BONNABEL, conseiller communautaire, représentant la communauté d'agglomération Dracénie Provence Verdon

REPRESENTANTS DES PERSONNELS

Mme le Dr Magali PELLERAY, représentant de la Commission Médicale d'Etablissement

Mme Marie-Lise LEHAY, représentant désigné par l'organisation syndicale FO, représentant CSE

M. Sergio GARITO, représentant désigné par l'organisation syndicale FO, représentant du CSE

M. le Dr Charles LE MAOUT, représentant de la Commission Médicale d'Etablissement

PERSONNALITES QUALIFIEES

M. le Dr Christian ZUMBO, personnalité qualifiée désignée par le directeur général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mme Christine VILLELONGUE, présidente de l'Association « France Dépression », personnalité qualifiée désignée par le préfet du département du Var

Mme Ghislaine LEMASSON, Association pour le don du sang bénévole, personnalité qualifiée, représentante des usagers, désignée par le préfet du département du Var

ASSISTAIENT A LA SEANCE (avec voix consultative)

Mme le Docteur Pauline VIGNOLES, président de la Commission Médicale d'Etablissement, vice-président du Directoire

M. Thierry TAGLIAFERRO, représentant le directeur général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE

M. Ludovic VOILMY, directeur général

Mme Lisa BON, directrice des affaires médicales, générales et des coopérations, Adjointe au Directeur général

Mme Anaïs AUCLERT-PINCHON, directrice des achats et de la logistique

Mme Aurélie EDEL, directrice des ressources humaines et du dialogue social

M. Philippe TOBIA, directeur des ressources matérielles

M. Nicolas LERAY, directeur des systèmes d'information

EXCUSÉS

Mme Brigitte DUBOUIS, représentant de la commune de Draguignan, siège de l'établissement principal

M. Alain BARALE, conseiller communautaire, représentant la communauté d'agglomération Dracénie Provence Verdon

Mme Martine GOUVEIA, représentant de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques

M. le Dr Alexandre MELIN, président de la CPTS Dracénie Provence Verdon, personnalité qualifiée nommée par le directeur général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mme Christine NICOLETTI, conseiller départemental, représentant du président du Conseil départemental du Var
Mme Françoise DUMONT, Sénatrice du Var
M. Sébastien MONIE, représentant le directeur de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur
Mme le Dr Laurence CHAIX, représentant Conseil de Vie Sociale, représentant des familles de personnes accueillies dans l'unité de soins longue durée et dans l'établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes
M. Jean-Louis ATOCH, représentant de la Mutuelle Sociale Agricole PACA
Dr Willème KACZMAREK, président de la Commission Consultative d'Ethique Clinique
Mme Armelle ALEXANDRE, coordinatrice générale des activités de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques
M. Adrien LATIL, directeur des finances et de la performance
Mme Aurélie LE NEST, Directrice de la filière gériatrique Var-Est
M. Fabrice BITTAN, représentant la Trésorerie Municipale de Draguignan

Vu le Code de la Santé Publique et notamment son article L.6143-1 ;

Vu le projet d'investissement du Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) du Centre Hospitalier de la Dracénie ;

Vu la demande d'aide à l'investissement (PAI) présentée auprès de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Conseil de Surveillance,

DECIDE

Après en avoir délibéré,

ARTICLE UNIQUE : le projet d'investissement du Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) du Centre Hospitalier de la Dracénie ainsi que son plan de financement prévisionnel.

Fait à DRAGUIGNAN,
Le 02 octobre 2026

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



M. Richard STRAMBIO